Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/300-avec-Veninov

300 avec Veninov

- Vénissieux -

Date de mise en ligne : mercredi 7 décembre 2011

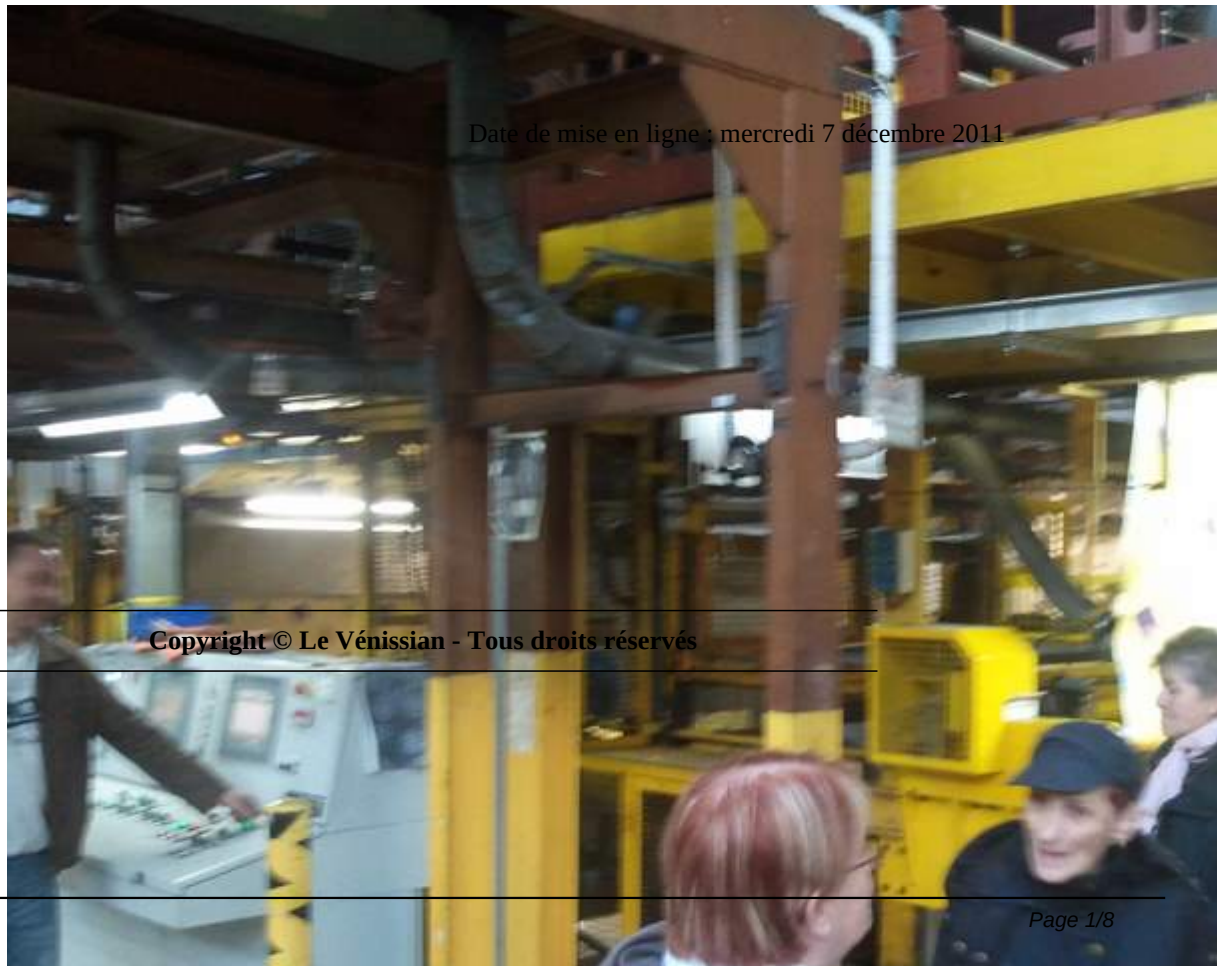

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Une nouvelle journée de mobilisation des Veninov et de leurs soutiens ce 30 Novembre, jour où le tribunal devait rendre sa décision.



On sait que le tribunal a une nouvelle fois reporté sa décision, nommé un expert... Bref, tout le monde comprend que les salariés, leur colère, mais aussi leur situation difficile après 6 Mois d'occupations et deux ans de mensonges patronal. Tout est fait pour les faire céder, se décourager, rentrer sagement chez eux pour tenter de retrouver du boulot, laisser tomber la lutte collective la défense de l'emploi et du potentiel industriel de leur usine...

Mais cette journée leur a redonné des forces. Et le soutien de la ville permet des contacts qui peuvent bousculer. Le ministre de la ville qui venait signer un contrat de "cohésion sociale" est venu rencontrer les Veninov. Il s'est engagé à ce que le gouvernement intervienne pour permettre à un repreneur d''agir sans attendre la décision de justice et le rapport de l'expert, et pour faire pression sur le fonds de pension.

On se rappelle bien sûr le discours de Sazkoy promettant le maintien de l'emploi aux ouvriers de Gandrange pour les laisser tomber dès son retour à Paris, mais l'action doit explorer toutes les pistes, et bien sûr, celle du gouvernement, en toute conscience de sa vraie nature, mais aussi de la situation exceptionnelle de la crise et de la colère qu'elle génère.

Copyright © Le Vénissian

Stéphane, le délégué CGT fera une introduction énergique, suivie par son collègue de la CDFT, l'UL CGT, le maire de Vénissieux et le député.

Et chaque discours se concluait avec force par le slogan simple mais qui dit tout "Veninov Vivra, on ne lachera pas !"



Intervention de François Marques pour l'UL CGT

Bonjour à toutes et tous,

Permettez moi quelques mots sur la situation faite aux salariés, plus particulièrement les mesures annoncés par le gouvernement qui prennent pour cible les salariés pour toujours et encore protéger celles et ceux qui s'enrichissent sur le dos des autres.

C'est le bouclier fiscal pour les riches et un cran de plus sur la ceinture pour les autres.

- Un jour de carence pour les fonctionnaires en cas de maladie.

Copyright © Le Vénissian

- Un abattement de 8 euros par jour les salarié du privé à partir de 2500 euros brut.

La fraude aux arrêts maladie serait la cause de tous les maux !
Alors que :

- La fraude du travail non déclaré représente entre 9 et 15 milliards d'euros de manque à gagner pour la sécurité sociale (alors que le déficit de la sécu est de 18 milliards).
- La sous déclaration des accidents du travail, 'est estimé ! À 800 millions d'euros.
- Le pompon revient aux exonérations de charges patronales estimé à près de 30 milliards d'euros.

Si l'on ajoute tout le patronat tape dans la caisse pour un montant de 45 milliards d'euros les arrêts maladie abusifs seraient ils la conséquence du déficit pour 100 millions d'euros un peu plus un peu moins ?

- Qui vole la sécurité sociale ?
- Qui trompe tout le monde ?
- Qui fraude ?
- Et qui trahi l'esprit du conseil national de la résistance ?
- Qui ne participe pas aux efforts de solidarité nationale ?
- Qui tire profit fainéants du labeur du travail ?
- Et que pourrait-on faire avec cet argent spolié aux salariés pour améliorer l'accès aux soins et rendre la santé accessible à ceux qui s'en privent !

Nous avons des idées la dessus, c'est tout le sens de la quinzaine de mobilisation et d'action unitaire contre l'austérité que nous proposons avec en point d'orgue le 13 décembre, journée nationale d'action ou nous irons pour le département du Rhône interpeller un ministre de ce gouvernement de rigueur qui n'entend que la voix du patronat.

Nous allons montrer qui nous sommes à Michel Mercier ministre de la justice de ce gouvernement injuste !

Pendant que les salariés sont accusés de tricheurs notre industrie est gravement attaquée par les spéculations financières, les fusions acquisitions dans des nébuleuses complexes qui rémunèrent grassement des actionnaires de fonds de pension.

C'est le cas avec Arkema St fons ou les salariés n'acceptent pas d'être cédé à KLESH basé en Suisse et qui seront à nouveau dans l'action pour combattre cette session ils monteront à Paris lors du comité central d'entreprise qui se réunira le 5 décembre prochain.

Depuis le courrier de Bernard au ministre Besson, quelques mots sur la situation de Veninov :

La préfecture a demandée à Gordon Brother de rendre la disponibilité des terrains pour l'activité industrielle : information du député André Gerin.

Une lettre de l'UD a été envoyée au président de la région, dans le même esprit que le courrier de Bernard demandant à la région de s'engager et de solliciter l'état pour une relance de l'entreprise au moyen de financements croisés.

250 personnes ont participés au rassemblement de soutien des salariés et de leur entreprise le 8 Novembre.

Le président de la région Queyranne s'est adressé au ministre Besson.

Copyright © Le Vénissian

Le député André Gerin a écrit au président Sarkozy.

Je tiens à saluer aussi l'engagement de la ville de Vénissieux au coté des salariés et pour le soutien indéniable de Mme le Maire Michèle Picard et pour ses multiples interventions auprès du préfet.

Le 30 novembre, aujourd'hui le tribunal de Nanterre devrait commencer à juger c'est pour cela que ,nous organisons cette journée de solidarité de lutte avec les salariés de VENINOV qui prend la forme d'un accueil public à partir de 9h00 pour faire visiter l'ensemble des biens matériels de la production et expliquer le fonctionnement et les métiers de cette industrie.

Il n'est certes pas encore possible de démarrer une production démonstrative telle qu'initialement prévue l'arrêt prolongé ayant entrainé des mises en défaut des lignes de production qu'il faut résoudre. (Mais ca prend du temps)

A la CGT, nous pensons que nous avons fait bouger les lignes dans le bon sens avec une participation significative aux temps forts de rassemblement chez VENINOV.

Nous avons avec les salariés de VENINOV une obligation de responsabilité importante, eu égard à ce que nous visons depuis le début :
Faire redémarrer l'entreprise, cette industrie, ces savoirs faire et ces emplois ce sont nos seuls objectifs.

En ce sens l'intérêt de la cause défendue est au dessus de quelque esprit de boutique eu égard à quiconque et l'unité la plus large possible avec tous nous la recherchons en permanence c'est cela qui a guide nos actions et ce qui nous permet d'exister aujourd'hui
Le 1er décembre, le préfet organise une table ronde en préfecture à laquelle nous participerons.

Nous lui dirons.
Nous interpellons solennellement le gouvernement, la puissance publique pour lui dire que nous sommes en droit d'attendre de l'état secours et assistance pour nos emplois, pour notre industrie.
Des mesures doivent enfin être prises, c'est ici que l'état doit faire preuve d'autorité, investir pour permettre la relance de VENINOV.
Nous voulons du positif du concret, construire l'avenir vivre et travailler, produire pour exister !

Notre unité c'est pour dire tous ensemble ..

VENINOV VIVRA ! ON NE LACHERA PAS !

Copyright © Le Vénissian



Intervention de Michèle Picard

Hier, le tribunal de commerce de Nanterre devait se prononcer sur la recevabilité de la requête de Gordon Brothers qui conteste la date de cessation de paiement de l'entreprise Veninov.

Un jugement décisif pour les salariés du site vénissian qui, depuis plus d'un an, livrent une bataille exemplaire pour préserver leur outil de travail. Un espoir également au vu de l'audience du 8 novembre où le Procureur avait confirmé le caractère frauduleux de l'opération financière du fonds de pension américain.

En décidant de repousser sa décision, en nommant un expert censé remettre un rapport dans les 3 mois, le tribunal de Nanterre a fait le choix du non choix. Pire encore, il fait le jeu du fonds de pension américain en entraînant les salariés dans une longue bataille juridique. Laisser pourrir la situation, c'est réduire les chances de trouver un éventuel repreneur, c'est mettre en péril une activité industrielle pérenne, mépriser les salariés et les tuer à petit feu.

Copyright © Le Vénissian

Aujourd'hui, je tiens à exprimer ma colère et mon indignation. Colère face à ce pourrissement délibéré de la situation. Indignation, parce qu'une fois de plus, des salariés sont victimes d'un capitalisme prédateur qui détruit tout sur son passage.

Aujourd'hui, plus que jamais, je reste déterminée à mener ce combat du pot de terre contre le pot de fer. Hier Saint-Jean Industries, aujourd'hui Veninov et Arkema. Arrêtons ce massacre délibéré de notre patrimoine industriel.

Arrêtons d'hypothéquer nos savoir-faire !

La table ronde qui doit se tenir ce soir en Préfecture doit répondre à l'inquiétude des salariés et redonner un espoir de redémarrage de la production sur le site de Vénissieux.

Michèle PICARD

Déclaration d'André Gerin

Aujourd'hui, 30 novembre 2011, le tribunal de commerce de Nanterre n'a pas voulu conclure alors que tous les éléments étaient connus, clairs, nets et sans bavure sur cette opération frauduleuse, ce qui est complètement incompréhensible.

En nommant un expert, on prolonge inutilement la procédure judiciaire. Une nouvelle fois, on fait trainer les choses. C'est l'avenir industriel de l'entreprise Veninov avec sa production made in France, qui est de plus en plus hypothéqué.

C'est pourquoi, je renouvelle auprès du Président de la République, du gouvernement et de l'État, ma proposition de réquisition de ce site industriel afin de sortir de l'imbroglio juridique et permettre, dans les meilleurs délais, la reprise de l'activité pour défendre l'industrie de notre pays.

Jeudi 1er décembre se tiendra une table ronde présidée par monsieur Jean François Carenco, Préfet de Région et du Rhône, avec les représentants syndicaux et la Ville. Nous attendons des décisions qui permettent d'obtenir une réponse qui soit la plus claire possible, afin de sortir par le haut de l'impasse dans laquelle nous sommes.

André GERIN

Copyright © Le Vénissian



Copyright © Le Vénissian